

LES FINANCES RÉGIONALES

• EN CHIFFRES •

AVRIL 2023



La Région Île-de-France, c'est :

- 2% de la superficie de la France,
- 18% de la population française,
- 31% du PIB français,
- 5,5Mds € de budget en 2023,
- 0,22% de la dette publique française
- **Des compétences étendues** : allant des transports, de l'enseignement secondaire jusqu'à l'environnement et l'aménagement du territoire.



• UNE COLLECTIVITÉ CAPITALE EN EUROPE •

Un territoire économique de 1^{er} plan

La région la plus prospère de France :

- 31 % du PIB de la France,
- 5,4 % du PIB Européen.

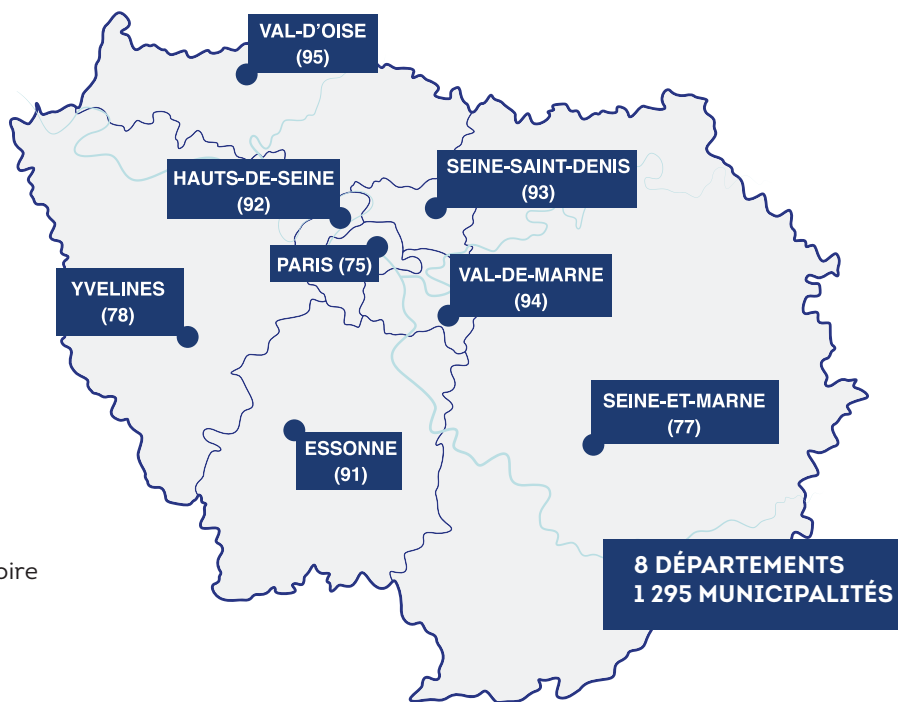
Un des PIB/hab. les plus élevés d'Europe (59 675 €).

La gouvernance de la Région

- Présidente : Valérie Pécresse,
- Un Conseil régional de 209 membres élus au suffrage universel direct en juin 2021, pour un mandat de 7 ans (2021-2028)

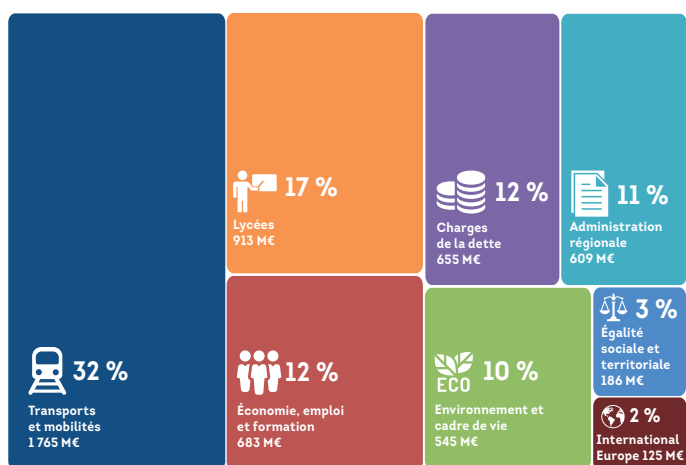
Des compétences étendues

- Transports,
- Enseignement secondaires (lycées)
- Formation professionnelle et emploi
- Développement économique, recherche et enseignement supérieur
- Environnement et aménagement du territoire
- Solidarité, logement, culture et sport.

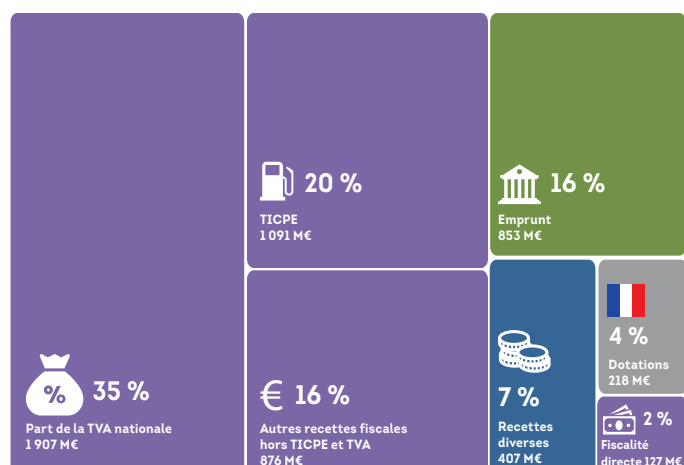


• UN BUDGET 2023 Tourné vers l'investissement •

DÉPENSES TOTALES (5,5 Mds €)



RECETTES TOTALES (5,5 Mds €)



- Autofinancement des investissements à un minimum de 81 % depuis 2018 (contre 57,8 % en 2015).
- Taux d'épargne brute moyen de 37% depuis 2019 (contre 20,5 % en 2015).

• UN FINANCEMENT VERT ET RESPONSABLE •

Encours de dette fin 2022 : 6,327 Mds €
Durée de vie moyenne : 5,7 ans
Taux moyen : 1,42 %

Un financement à moyen/long terme qui repose essentiellement sur des emprunts obligataires exclusivement verts et responsables.

Des émissions obligataires sous programme EMTN (1^{er} programme d'une collectivité française en 2001) :

- Pour un total de 5,72 Mds € à fin 2022.
- Dont 5,4 Mds € de Green and Sustainable Bonds émis entre 2012 et 2022 (soit près de 85 % de l'encours total de dette),

• Un partenariat de long terme avec la BEI pour financer les projets d'investissement durables.

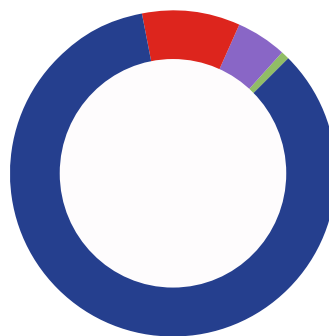
- Des prêts CDC ciblés sur des projets relatifs aux lycées.

Un accès diversifié à la liquidité via le programme court terme de NEU-CP de 1 Md € (2002) et une ligne de liquidité pour un montant de 100 M€, utilisable à la fois en gestion de trésorerie et pour mobiliser de l'emprunt.

Une stratégie récompensée

- Prix Business Partner lors des Digital Finance Awards (2022)
- Prix Best sustainability bond issuer – France 2021 par Capital Finance International (2021),
- Trophée d'or 2019 des leaders de la finance du secteur public, lors du Sommet des leaders de la finance (2019),
- Prix mondial 2019 de l'émission verte et responsable du secteur public local, décerné par Environmental Finance (2019)

RÉPARTITION DE L'ENCOURS DE DETTE PAR TYPE D'EMPRUNT



- 85,42 % → ÉMISSIONS OBLIGATAIRES PUBLIQUES
- 9,13 % → PRÊTS BEI ET CDC
- 4,66 % → PLACEMENTS PRIVÉS
- 0,79 % → SCHULDSCHEIN

• DES NOTATIONS FINANCIÈRES ET EXTRA-FINANCIÈRES PERFORMANTES •

Moody's : « Aa2 » Perspective stable :

- « une forte performance opérationnelle »
- « un cadre solide de gouvernance, et des pratiques saines de gestion de dette »
- « La gestion financière sophistiquée de la région, illustrée par sa stratégie à long terme en matière d'écologie et de développement durable, contribue également à la notation »

Fitch Ratings :

- « **AA** » Perspective Négative :
- « L'Île-de-France maîtrise ses dépenses, ce qui se traduit par une baisse continue des dépenses de fonctionnement au cours des cinq dernières années »
- « Nous avons révisé le profil de crédit autonome (SCP) de l'Ile-de-France de 'aa' à 'aa+', suite à une amélioration des ratios de viabilité de la dette de la région dans notre cas de notation (...) L'IDR de l'Ile-de-France reste cepen-

dant inchangé car il est désormais plafonné par celui de l'Etat français (AA/Négatif). La perspective négative reflète également celle du souverain »

Vigeo Eiris : En 2021, la Région a été classée 3^e sur le panel de 29 collectivités européennes de l'agence. « 61/100 » (décembre 2021). Les performances en matière environnementale, sociale et de gouvernance de la Région Île-de-France ont été qualifiées d'« avancées » dans l'ensemble.

• UNE RÉGION PIONNIÈRE QUI INTERVIENT DANS UN CADRE SÛR ET TRANSPARENT •

La Région Île-de-France est un émetteur fréquent et régulier sur le marché des obligations vertes depuis 2012. Elle a réalisé 9 opérations de financement dont 8 émissions publiques benchmark. Les opérations vertes et responsables lancées par la Région sont cohérentes avec les Sustainability Bond Guidelines, et s'inscrivent ainsi à la fois dans les Green Bond Principles

et les Social Bond Principles. **Un rapport d'impact et d'allocation est publié au cours de l'année suivant la transaction :**

- Allocation des fonds compte-tenu des catégories de projets verts et sociaux,
- Présentation d'indicateurs d'impact et des méthodologies de calcul utilisées,
- Lecture des projets financés sous

l'angle des cibles des Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies,

- 9 critères d'éligibilité relatifs à la finalité du projet et à son management responsable.
- Evaluation de l'alignement des projets, lorsque cela est possible, au premier objectif de la Taxonomie Européenne.

HISTORIQUE DES EMPRUNTS VERTS ET RESPONSABLES RÉALISÉS PAR LA RÉGION ET LES ENGAGEMENTS PRIS

	2012	2014	2015	2016	2017	2018	2020	2021	2022	2023
Émission publique			500 M€ (2015-2017)							
Placement privé			95 M€ (2015-2016)							
Tap			100 M€ (2015-2021)							
Encours	350 millions € (2012-2024)	600 millions € (2014-2026)	625 millions € ⁽¹⁾	650 millions € ⁽¹⁾	500 millions € (2017-2029)	500 millions € (2018-2033)	800 millions € (2020-2030a&b2040)	500 millions € (2021-2028)	700 millions € (2022-2032)	600 millions € (2023-2031)
Conformes à :	Avant la création des principes des obligations vertes									
Engagement de reporting sur l'utilisation des fonds	Publié à date anniversaire	Publié à date anniversaire	Publié à date anniversaire	Publié à date anniversaire	Publié à date anniversaire	Publié à date anniversaire	Publié à date anniversaire	Publié en 2022	Publication d'ici fin 2023	Publication d'ici fin 2024
« Seconde opinion »	—	VE	Renouvellement de l'avis de 2014	VE	Renouvellement de l'avis de 2016	Renouvellement de l'avis de 2016	Mise à jour de la deuxième opinion en 2016	VE	Renouvellement de l'avis de 2021	Renouvellement de l'avis de 2021
Attestation externe et indépendante	—	—	Deloitte.	—	—	—	—	—	—	—

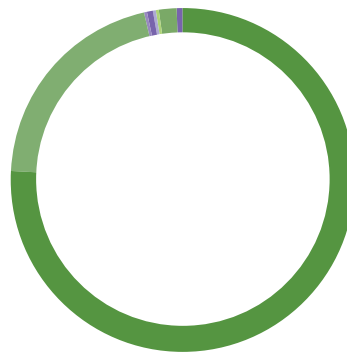
• UNE ALLOCATION DES ÉMISSIONS D'OBLIGATIONS VERTES ET RESPONSABLES ILLUSTRANT LES COMPÉTENCES RÉGIONALES •

1. Un processus de sélection en 4 étapes, vérifiant :

- La conformité à la réglementation nationale
- La conformité aux critères d'éligibilité définis par la région (catégories vertes ou sociales de projets),
- L'évaluation, quand cela est possible, de la contribution à l'objectif d'Atténuation du Changement Climatique de la taxonomie européenne,
- Une évaluation qualitative de la responsabilité environnementale, sociale, économique et de gouvernance de chaque projet.

2. Les projets les plus exemplaires sont sélectionnés par chaque direction,

- Fort engagement de la Région en matière environnementale et sociale,
- Sélection réalisée sur 2,5 Mds € d'investissement (CA 2021),
- Les grands projets, en matière de transport et d'éco-construction, peuvent être reconductibles d'une année à l'autre.



L'EMPRUNT VERT ET RESPONSABLE 2021

- 380,3 M€ • 76,1 % → TRANSPORTS SOBRES EN CARBONE
- 102,6 M€ • 20,5 % → BÂTIMENTS DURABLES
- 1,3 M€ • 0,3 % → LOGEMENT ABORDABLE
- 2,9 M€ • 0,6 % → ACCÈS À DES SERVICES ESSENTIELS : SANTÉ
- 0,3 M€ • 0,1 % → PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ TERRESTRE ET AQUATIQUE
- 2,5 M€ • 0,5 % → ÉNERGIE RENOUVELABLE
- 7,7 M€ • 1,5 % → INFRASTRUCTURES DE BASE ABORDABLES
- 2,3 M€ • 0,5 % → SOUTIEN À LA CRÉATION D'EMPLOI, PRÉVENTION & LUTTE CONTRE LE CHOMAGE LIÉ AUX CRISES

3. La direction des finances :

- Valide la répartition entre chaque catégorie sur la base des projets présentés,
- Consolide les informations communiquées par chaque direction.

• UNE ÉMISSION OBLIGATAIRE 2023 CONFIRMANT L'ATTRACTIVITÉ DE LA SIGNATURE RÉGIONALE •

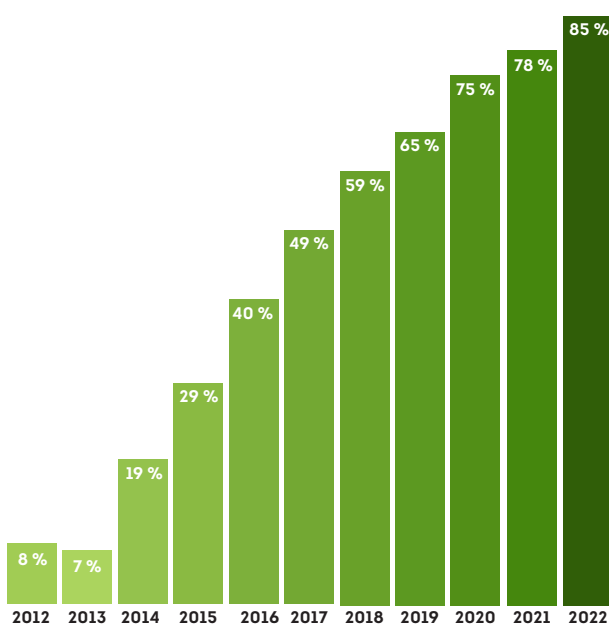
Lundi 23 janvier 2023, la Région Île-de-France a réalisé avec un grand succès une émission obligataire durable sous son cadre des émissions vertes, sociales et durables. Cette nouvelle souche de 600 millions d'euros et d'une durée de 8 ans et 3 mois, offre un rendement de 2,959%.

La transaction a attiré 94 investisseurs de 15 pays et souligne l'excellente qualité de la signature de la Région Île-de-France dont la solidité financière est reconnue,

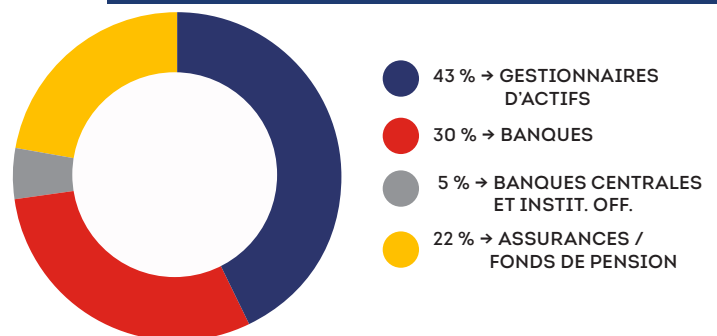
et qui bénéficie aussi de son ancrage historique et régulier sur le marché des obligations durables renforcé par son cadre d'émissions obligataires reconnu parmi les meilleures pratiques en Europe.

Par cette nouvelle émission obligataire réussie, la Région confirme l'attractivité de sa signature dont la bonne gestion a été soulignée par les instances chargées du suivi de la collectivité.

PART DES EMPRUNTS VERTS ET RESPONSABLES DANS L'ENCOURS DE DETTE RÉGIONALE



DISTRIBUTION PAR TYPE D'INVESTISSEUR (EN %)



DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE (EN %)

